

CERTIFICAT IOPOLE

Attestation de Solution Compatible

Intégration en cours



Iopole, **Plateforme Agréée (PA)** immatriculée par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), atteste par le présent document que les logiciels CourOuest, GemOuest, PolyOuest, TOuest, TayCo, CleanOuest et FPOuest sont en cours d'intégration en vue de devenir **Solution Compatible (SC)** de facturation électronique au sens de la réforme française de facturation électronique.

Cette intégration a pour objectif de permettre aux logiciels de s'appuyer sur l'infrastructure de transmission d'Iopole pour assurer la réception, le routage et la mise en conformité réglementaire des factures électroniques et des données d'e-reporting de ses utilisateurs, conformément aux obligations issues de l'Ordonnance n°2021-1190 du 15 septembre 2021 relative à la généralisation de la facturation électronique, prise sur le fondement de l'article 195 de la Loi de Finances pour 2021 (Loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020).



ÉMIS PAR
IOPOLE · Plateforme Agréée
LE 14/08/2026